

homme de progrès de se renseigner exactement et constamment sur le développement et le succès ou l'insuccès de son entreprise commerciale.

\*\*\*

Par ces temps de cyclones, ouragans, tempêtes, parlons un peu de la vitesse du vent.

On vient encore de donner de nouveaux chiffres sur cette question toujours controversée. Par tempête, la vitesse moyenne atteindrait 24 mètres par seconde, et pourrait même, par cyclone, monter jusqu'à 27 mètres; elle serait de 16 mètres et demi par grand vent, de 10 mètres et demi par bonne brise, et seulement de 7 mètres et demi par vent faible.

\*\*\*

Vraiment, il n'y aura plus moyen, avec les progrès effrayants de la science, de manger, de boire, d'absorber rien au monde sans être pris des plus vives inquiétudes. On vient de constater que les conserves contiennent une bactérie spécifique qui porte le nom de "bacillus bolulinus" et qui secrète des ptomaines redoutables. Le poison, cette toxine, pour employer le terme scientifique, a une action tellement évidente qu'il en suffit de 1,000000 de gramme (comptez bien les zéros, un millionième) pour tuer immédiatement un lapin. Nous ne sommes pas heureusement des lapins, mais il n'en est pas moins évident qu'une faible quantité de cette *boluline*, de cette toxine, suffirait à mettre à mal toute une famille. Toutefois calmons un peu nos craintes; ce poison terrible est détruit par une élévation de température même modeste, 60 à 70 degrés et le bacille producteur de cette *boluline*; le maudit "bacillus bolulinus," succombe lui-même à 85 degrés. Moralité: vous serez à l'abri du danger en faisant chauffer les conserves avant de les manger.

## LES FRAUDES EN DOUANE

L'Association des Marchands de gros en nouveautés de Montréal s'est émue à une assemblée qu'ont eu ses membres, la semaine dernière, de la facilité avec laquelle le gouvernement passait l'éponge sur les fraudes commises en douane par des importateurs sans scrupule.

Une résolution a été passée à une réunion des membres de cette Association à laquelle étaient présents MM. Alph. Racine, président; James Slessor, E. B. Greenshields, A. W. D. Howell, Jonathan Hodgson, James Rodger et R. L. Smith.

A l'unanimité des membres présents la résolution suivante a été adoptée:

"L'Association des Marchands de Gros de Nouveautés de Montréal a appris avec surprise qu'un nouveau cas sérieux de fausse déclaration a été ajusté par le gouvernement.

"Le Commerce de Nouveautés attend du gouvernement qu'il protège les marchands qui paient honnêtement les pleins droits et qu'il ne les laisse pas à la merci de la concurrence de personnes sans principes qui ne paient pas les droits fixés.

"Cette Association proteste avec la plus grande vigueur contre tout compromis de la part du gouvernement dans tout cas où il y aurait soupçon de fraude et elle espère qu'à l'avenir il n'existera plus de compromis dans des cas semblables."

Copie de cette résolution a été adressée au Ministre des douanes, au Board of Trade de Toronto dont une section s'est déjà prononcée dans le même sens et à celui de Montréal qui est prié de joindre son action à celle qui s'est déjà manifestée d'autre part.

C'est la coutume du gouvernement, et une coutume de vieille date que de faire des compromis avec les fraudeurs de douane. Le fraudeur pincé va trouver un avocat qui a l'oreille du gouvernement, et bientôt l'affaire est réglée au coin